

Construction de la Gendarmerie intercommunale

2 910 000 €

538 000 €

Éclairage public

Médiathèques du Ried

480 800 €

École de Musique intercommunale

308 000 €

MUSIQUE

Bâtiments et services intercommunaux
(mise en accessibilité,...)

226 000 €

Gestion et protection de l'environnement
(sensibilisation des scolaires, GEMAPI, Rhinwald)

120 600 €

4 726 700 €

Piscine Aquaried

836 000 €

MON ENTREPRISE

Aménagement des Zones d'activités

1 483 000 €

Périscolaire et petite enfance
(fonctionnement + investissement)

Pistes cyclables et voirie

310 000 €

248 000 €

Jeunesse - RAI

BUDGET 2017 : L'AMBITION DE DYNAMIQUES SOLIDAIRES

La Communauté de Communes a adopté début avril son budget prévisionnel pour 2017. Malgré un contexte toujours contraint, l'intercommunalité affiche une fois encore sa volonté d'assurer à ses habitants un service public de qualité au plus proche de leurs besoins.

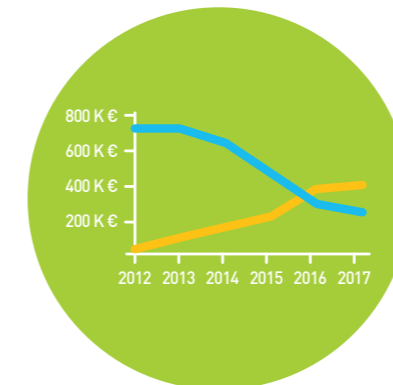
Depuis plusieurs années la politique budgétaire de l'Etat impose à l'échelon local des contraintes financières fortes, marquées cette année par le plan triennal d'économies sur les dépenses publiques et la mise en œuvre de la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, qui transfère de nouvelles compétences aux intercommunalités.

À la baisse des dotations de l'Etat, bien que réduite cette année, s'ajoute l'augmentation de la contribution de la Communauté de Communes au FPIC, destiné à réduire les écarts de richesse à l'échelon communal et intercommunal (voir ci-dessous).

rationaliser sa gestion. Toutefois, la satisfaction des besoins des habitants, l'amélioration de la qualité des services publics et le maintien de la solidarité envers les communes et associations du territoire imposent à la Communauté de Communes la recherche de recettes supplémentaires. Ainsi, le budget pour l'année 2017 intègre une augmentation des contributions fiscales de 5%.

Avec l'adoption de ce nouveau budget, la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim choisi d'affirmer son action, résolument ambitieuse et tournée vers :

- **Plus de services aux familles** avec la mise en œuvre des études préalables à la construction des futurs périscolaires d'Elsenheim et Bootzheim, ainsi que la réfection de la toiture de l'accueil de Sundhouse,
- **Une meilleure prise en compte des milieux naturels** avec la prise de compétence « gestion des milieux aquatiques » dont l'exercice est délégué au SDEA,
- **Le développement économique de tout le territoire** avec l'intégration de la zone d'activités de Hilsenheim dans les zones de compétence intercommunale,
- **L'appui au développement du territoire** avec l'octroi d'un fonds de concours aux communes destiné au financement de leurs investissements, la poursuite de l'amélioration des voiries et de l'éclairage public ainsi que le maintien des subventions aux associations,
- **Davantage d'intégration des handicaps** avec la mise en accessibilité des bâtiments intercommunaux.



DGF : la Dotation Globale de Fonctionnement est une recette versée par l'Etat à la CCRM

FPIC : la contribution au Fonds national de Péréquation des ressources intercommunales et communales représente un prélèvement de l'Etat sur les ressources de la CCRM

Ainsi, par rapport à l'année 2012, la Communauté de Communes enregistre aujourd'hui une perte de son autonomie de fonctionnement de plus de 883 000 €. Pour faire face à ces contraintes tout en renforçant son action en faveur du territoire, l'intercommunalité s'efforce de

2 301 200 €

Ordures ménagères

Mobi'Ried

75 000 €

119 000 €

Office de Tourisme